

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2010

FILIERES TERTIAIRES :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| - ASSURANCE | - SECRETARIAT BUREAUTIQUE |
| - ASSISTANT DE GESTION PME-PMI | - SECRETARIAT DE DIRECTION BILINGUE |
| - BANQUE | - SECRETARIAT MEDICAL |
| - COMMUNICATION D'ENTREPRISE | - TOURISME ET LOISIRS |
| - FINANCES-COMPTABILITE | - TRANSIT-TRANSPORT |
| - GESTION COMMERCIALE | - TRANSPORT ET LOGISTIQUE |
| - GESTION HOTELIERE | - GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE |
| | - PROFESSIONS IMMOBILIERES |

FILIERE : INFORMATIQUE DE GESTION

EPREUVE COMMUNE : DROIT DES AFFAIRES ET DROIT DU TRAVAIL

Durée de l'épreuve : 3 Heures

Coefficient de l'épreuve : 2

I - L'entreprise « travail pour tous » a embauché le 05 janvier 2010 Dame BIOKI ingénieur de maintenance informatique et l'a mise à la disposition de « Eburnie communication » où elle assure la maintenance des ordinateurs.

1/ Quelle est la nature :

- du contrat qui lie Dame BIOKI à l'entreprise « travail pour tous » ?
- du contrat qui lie « Eburnie communication » et « travail pour tous » ?

2/ Quelles doivent être la forme et la durée de ces contrats ?

3/ Comment appelle-t-on le temps de travail effectué par dame BIOKI à Eburnie communication ?

4/ Quels sont les droits et obligations de chacune des entreprises ?

5/ Quels sont les droits et obligations de Dame BIOKI ?

II - Mr KOFFI fait de l'élevage de poulets. Il nourrit ses poulets avec des aliments achetés dans le commerce et destinés à engraisser les poulets. Ses clients sont les grands restaurants et les lycées hôteliers.

Lors d'une livraison, le camion transportant les poulets renverse un piéton qui traversait la voie au feu rouge.

1/ Quelle est la nature :

- de l'élevage ;
- des actes de ventes des poulets aux restaurants et aux lycées hôteliers ;
- de l'accident ?

2/ Mr KOFFI a-t-il la qualité de commerçant ?

III - Donnez la définition :

- du fait juridique ;
- de l'acte juridique ;
- de l'obligation de résultat ;
- de l'obligation de moyen ;
- du domicile ;
- de la nationalité.
